

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

CAHORS ET DÉP^t: Trois mois, 5 fr.; Six mois 9 fr.; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^t: — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS: L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.

RÉCLAMES 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

De CAHORS à LIBOS				De LIBOS à CAHORS				De CAHORS à MONTAUBAN				De MONTAUBAN à CAHORS				De CAHORS à CAPDENAC				De CAPDENAC à CAHORS			
CAHORS	Libos	Poste	CAHORS	CAHORS	Libos	Poste	CAHORS	CAHORS	Montauban	Poste	CAHORS	CAHORS	Montauban	Poste	CAHORS	CAHORS	Capdenac	Poste	CAHORS	CAHORS	Capdenac	Poste	CAHORS
6 ^h 25	1 ^h 14	6 ^h 6	6 ^h 6	6 ^h 25	1 ^h 14	6 ^h 6	6 ^h 6	4 ^h 42	11 ^h 11	5 ^h 25	5 ^h 25	5 ^h 40	9 ^h 14	2 ^h 30	2 ^h 30	7 ^h 40	5 ^h 18	5 ^h 18	5 ^h 18	7 ^h 40	5 ^h 18	5 ^h 18	5 ^h 18
6 ^h 41	1 ^h 26	6 ^h 19	6 ^h 19	6 ^h 41	1 ^h 26	6 ^h 19	6 ^h 19	4 ^h 53	11 ^h 11	5 ^h 37	5 ^h 37	5 ^h 56	9 ^h 30	2 ^h 45	2 ^h 45	8 ^h 11	5 ^h 28	5 ^h 28	5 ^h 28	8 ^h 11	5 ^h 28	5 ^h 28	5 ^h 28
7 ^h 3	1 ^h 34	6 ^h 28	6 ^h 28	7 ^h 3	1 ^h 34	6 ^h 28	6 ^h 28	5 ^h 11	11 ^h 29	5 ^h 57	5 ^h 57	7 ^h 25	10 ^h 35	4 ^h 40	4 ^h 40	8 ^h 11	5 ^h 38	5 ^h 38	5 ^h 38	8 ^h 11	5 ^h 38	5 ^h 38	5 ^h 38
7 ^h 18	1 ^h 47	6 ^h 44	6 ^h 44	7 ^h 18	1 ^h 47	6 ^h 44	6 ^h 44	5 ^h 20	11 ^h 39	6 ^h 11	6 ^h 11	7 ^h 40	10 ^h 49	4 ^h 54	4 ^h 54	8 ^h 11	5 ^h 44	5 ^h 44	5 ^h 44	8 ^h 11	5 ^h 44	5 ^h 44	5 ^h 44
7 ^h 31	1 ^h 59	6 ^h 58	6 ^h 58	7 ^h 31	1 ^h 59	6 ^h 58	6 ^h 58	5 ^h 31	11 ^h 52	6 ^h 25	6 ^h 25	7 ^h 55	10 ^h 58	5 ^h 3	5 ^h 3	8 ^h 11	5 ^h 54	5 ^h 54	5 ^h 54	8 ^h 11	5 ^h 54	5 ^h 54	5 ^h 54
7 ^h 43	2 ^h 8	7 ^h 8	7 ^h 8	7 ^h 43	2 ^h 8	7 ^h 8	7 ^h 8	5 ^h 45	12 ^h 6	6 ^h 42	6 ^h 42	8 ^h 44	11 ^h 7	5 ^h 12	5 ^h 12	8 ^h 11	6 ^h 20	6 ^h 20	6 ^h 20	8 ^h 11	6 ^h 20	6 ^h 20	6 ^h 20
7 ^h 53	2 ^h 18	7 ^h 18	7 ^h 18	7 ^h 53	2 ^h 18	7 ^h 18	7 ^h 18	5 ^h 55	12 ^h 16	6 ^h 56	6 ^h 56	8 ^h 31	11 ^h 19	5 ^h 24	5 ^h 24	8 ^h 11	6 ^h 44	6 ^h 44	6 ^h 44	8 ^h 11	6 ^h 44	6 ^h 44	6 ^h 44
8 ^h 6	2 ^h 29	7 ^h 32	7 ^h 32	8 ^h 6	2 ^h 29	7 ^h 32	7 ^h 32	6 ^h 5	12 ^h 26	7 ^h 8	7 ^h 8	8 ^h 46	11 ^h 30	5 ^h 35	5 ^h 35	8 ^h 11	6 ^h 51	6 ^h 51	6 ^h 51	8 ^h 11	6 ^h 51	6 ^h 51	6 ^h 51
8 ^h 13	2 ^h 35	7 ^h 39	7 ^h 39	8 ^h 13	2 ^h 35	7 ^h 39	7 ^h 39	6 ^h 13	12 ^h 34	7 ^h 18	7 ^h 18	9 ^h 13	11 ^h 51	5 ^h 54	5 ^h 54	8 ^h 11	7 ^h 1	7 ^h 1	7 ^h 1	8 ^h 11	7 ^h 1	7 ^h 1	7 ^h 1
8 ^h 13	2 ^h 35	7 ^h 39	7 ^h 39	8 ^h 13	2 ^h 35	7 ^h 39	7 ^h 39	6 ^h 22	12 ^h 43	7 ^h 28	7 ^h 28	9 ^h 39	12 ^h 9	6 ^h 15	6 ^h 15	8 ^h 11	7 ^h 14	7 ^h 14	7 ^h 14	8 ^h 11	7 ^h 14	7 ^h 14	7 ^h 14
8 ^h 13	2 ^h 35	7 ^h 39	7 ^h 39	8 ^h 13	2 ^h 35	7 ^h 39	7 ^h 39	6 ^h 29	1	7 ^h 45	7 ^h 45	9 ^h 49	12 ^h 18	6 ^h 24	6 ^h 24	8 ^h 11	7 ^h 27	7 ^h 27	7 ^h 27	8 ^h 11	7 ^h 27	7 ^h 27	7 ^h 27
8 ^h 13	2 ^h 35	7 ^h 39	7 ^h 39	8 ^h 13	2 ^h 35	7 ^h 39	7 ^h 39	6 ^h 39	1	7 ^h 45	7 ^h 45	10 ^h 2	12 ^h 30	6 ^h 36	6 ^h 36	8 ^h 11	7 ^h 27	7 ^h 27	7 ^h 27	8 ^h 11	7 ^h 27	7 ^h 27	7 ^h 27
8 ^h 13	2 ^h 35	7 ^h 39	7 ^h 39	8 ^h 13	2 ^h 35	7 ^h 39	7 ^h 39	6 ^h 43	1	7 ^h 45	7 ^h 45	10 ^h 12	12 ^h 37	6 ^h 43	6 ^h 43	8 ^h 11	7 ^h 27	7 ^h 27	7 ^h 27	8 ^h 11	7 ^h 27	7 ^h 27	7 ^h 27

Cahors, le 8 Mai.

ELECTIONS MUNICIPALES DE CAHORS

Liste du Comité Républicain

Ont été élus :

- Costes, notaire-maire 1994
 - Delpont, Amédée, conseiller général 1974
 - Bousquet, Caprais 4969
 - Mazières, Auguste, avoué 1958
 - Relhié, conseiller général 1924
 - Talon, Léon, avoué 1912
 - Rouffé, Pierre, 1894
 - Bouyssou, René, propriétaire 1833
 - Parazines, Jean, capitaine en retraite 4869
 - Besse, Pierre, entrepreneur, 1-53
 - Lebeuf, Hippolyte, docteur médecin 4837
 - Miquel, Jean, propriétaire, aux Ramonets 1818
 - Daynard, Joseph, 1810
 - Séguy, Firmin-Bernard 1793
 - Clary, Pierre, pépiniériste 1755
 - Vincens, Ursicse, pépiniériste 1747
 - Lala, Jean, capitaine en retraite 1743
 - Soulié, Pierre-Aimé 1574
 - Pézet, Jean, tanneur 1551
 - Combarieu, Isidore 4538
 - Delpuch, Jean-Baptiste, négociant, 1485
 - Périers, Polycarpe, ancien professeur 4443
 - Delfour, Henri, limonadier, 1406
- Ballottages
- Ilbert, Guillaume, propriétaire, 1261
 - Bronies, liquoriste 4189
 - Combelles, Louis, maître d'hôtel 1184
 - Gagnayré, Aimé, négociant 1126
- Liste de l'Union Républicaine.
- Cayla, Caprais, 1259

Dans le département

Voici quelques résultats connus :

Catus. — Liste républicaine élue, conseil perdu.

Montcuq. — Liste républicaine élue, même conseil.

Limogne. — Liste conservatrice élue, même conseil.

Lauzès. — Liste républicaine élue, même conseil.

Saint-Géry. — Liste républicaine élue, même conseil.

Figeac. — Liste républicaine élue, même conseil.

Puy-l'Evêque. — Neuf conservateurs, sept républicains élus.

Labenque. — Liste républicaine élue, même conseil.

Douelle. — 6 Républicains et 4 conservateurs élus, 2 ballottages.

Pern. — Liste conservatrice élue, conseil gagné.

Lanzac. — Liste républicaine élue.

Livernon. — Liste républicaine élue.

Latronquière. — Liste républicaine élue.

Cajarc. — Liste républicaine élue.

Larroque-des-Arcs. — Liste conservatrice élue.

Bagat (section). — Conservateurs indépendants, 5 élus ; 1 ballottage.

Lasbouygues (section). — Républicains, 2 élus ; 1 ballottage.

Saint-Pantaléon. — 8 conservateurs et 4 républicains élus.

Saint-Dauphins. — Conservateurs, 5 élus ; républicains, 5 élus.

Lacapelle-Marival. — Trois radicaux sont élus, ainsi que trois républicains ; le reste de la liste est en ballottage.

Capdenac. — Onze républicains sont élus, on est en ballottage.

Bagnac. — Sept républicains sont élus.

Anglars-Juillac. — Huit républicains élus. Un conservateur élu. Un ballottage.

Elections municipales

Les résultats des élections municipales ne sont connus que pour un certain nombre de villes.

Les républicains opportunistes sont élus ou obtiennent la majorité dans la plupart des localités ; notamment à Marseille, où la liste Félix Pyat est battue, au Havre, Le Mans, Chambéry, Macon, Avignon, Cien, Valenciennes, Douai, Cambrai, Tourcoing, Laval, Nice, Mont-de-Marsan, Arras, Digne, Cap, Lorient, Laon, Saint-Omer, Angers, Alençon, Vesoul.

Les conservateurs sont élus à Nantes, Dunkerque, Hazebroug, Bastia..., etc., etc.

Lafrançaise. — La liste conservatrice de M. Latreille a été élue à une grande majorité.

Molière. — La liste municipale de M. Iches, maire républicain, est élue sans lutte. Les conservateurs n'avaient pas fait de liste.

Septfonds. — La majorité républicaine est passée, 4 ballottages.

Caussade. — La liste conservatrice est passée.

Lauzerte. — Le conseil était républicain. Leur majorité est détruite. Il n'est passé que 10 républicains.

Nègrepelisse. — La liste républicaine a 450 voix de majorité.

Castelsarrazin. — Liste républicaine élue.

Montpezat. — Dix candidats de la liste conservatrice sont élus ; six sont en ballottage.

Moissac. — La liste républicaine est élue.

Montaigu. — La liste républicaine élue.

INFORMATIONS

Contributions indirectes. — Un journal du matin annonce que M. Catusse, directeur général des contributions indirectes, serait nommé résident général de France à Tunis, en remplacement de M. Massicault, qui serait appelé à d'autres fonctions. M. Catusse serait lui-même remplacé par M. de Selves, préfet de la Gironde.

L'Affaire Châtelain

La décision du conseil de guerre ordonnant le

huis-clos pour les débats de l'affaire Châtelain est vivement commentée. Le bruit s'accrédite que des espions prussiens devaient assister aux débats.

Les questions posées au conseil étaient les suivantes :

1^o Châtelain est-il coupable d'avoir entretenu des intelligences avec l'Allemagne, dans le but de permettre à cette puissance d'entreprendre une guerre contre la France, en lui livrant des armes et les munitions de guerre ?

2^o Est-il coupable d'avoir entretenu des intelligences avec l'Italie, dans le but de spécifier ci-dessus ?

Le conseil a répondu affirmativement aux deux questions.

En conséquence, le Conseil a condamné Châtelain à la déportation dans une enceinte fortifiée, à la dégradation militaire et à l'interdiction du port de la médaille militaire.

Le conseil a décidé, en outre, que lecture serait faite au condamné, devant la garde assemblée, de l'arrêt prononcé ; et il a accordé vingt-quatre heures à Châtelain pour se pourvoir en révision.

Lecture de l'arrêt est donnée à Châtelain dans la cour du Conseil.

Le condamné est demeuré impassible. Il s'est rendu ensuite au greffe pour signer son pourvoi en révision, et a été transféré à la prison du fort de Ganthoume.

Entre docteurs

Quelle triste comédie que celle qui se joue en ce moment autour du lit où agonise l'Empereur d'Allemagne ; et comme on serait tenté de reconnaître dans ces personnages grotesques qui se drapent avec une outrecuidance amusante dans le manteau d'Esculape, le Purgon du *Malade Imaginaire*, revêtu pour la circonstance d'une patine de modernisme.

Le docteur Bergmann et le docteur Mackensie sont en scène. Le premier, de la faculté de Berlin, furieux de voir les journaux anglais attribuer à son collègue de la faculté de Londres, le mérite de l'amélioration survenue dans la santé de l'auguste patient, leur commune victime, saisit sa meilleure plume, affilée comme un bistouri, et exhale en ces termes sa mauvaise humeur :

épais fourré, où il la laissa sous la garde de cinq aventuriers sur lesquels il savait pouvoir compter.

Le combat terminé, dona Luz, ne pouvant résister à l'inquiétude qu'elle éprouvait, envoya un des aventuriers à la découverte.

Celui-ci revint presque aussitôt et lui révéla l'affreuse vérité.

Dona Luz, certaine que les coureurs de bois, les vaqueros et les comanches s'étaient retirés, avait juré de sauver son mari.

Seul l'amour pouvait accomplir un tel miracle et inspirer un si grand dévouement.

Quittant son abri provisoire, elle se rendit résolument sur le champ de bataille, suivie par les cinq aventuriers qui, saisis d'admiration pour un si grand courage, eurent honte de l'abandonner.

La jeune femme, sans frémir à la vue horrible de tant de cadavres amoncelés, rendus hideux par les dernières affres de la mort, chercha, froide et résolue, le corps du Mayor.

Elle l'eut bientôt retrouvé.

Elle le releva froid, immobile, presque exangue, du monceau de cadavres où il gisait, et l'avait, aidée par les aventuriers, transporté, au prix de fatigues inouïes, dans la grotte de la Cascade.

Là, pendant plus d'un mois, le Mayor était resté entre la vie et la mort.

Mais dona Luz, grâce à son dévouement, que rien ne rebutait, avait enfin réussi à galvaniser ce cadavre, à le ressusciter pour ainsi dire ; puis, quand elle l'avait cru assez fort pour supporter les fatigues du voyage, elle l'avait installé dans une litière qu'elle était parvenue à se procurer, et s'était rendue à Hermosillo, où elle l'avait ins-

LES AVENTURES D'un Peau-Rouge

A PARIS

DES FAUVES DES SAVANES

DEUXIÈME PARTIE

XXIV

COMMENT SUR LE POINT D'ARRIVER A HERMOSILLO, MADAME LA COMTESSE DE VALENFLEURS CROISA, SANS S'EN DOUTER, SON PLUS TERRIBLE ENNEMI.

Il va sans dire que cette décision combla de joie les voyageurs.

Julian, Denizà et Bernardo firent alors leurs vœux d'adieu aux nombreux amis qu'ils s'étaient déjà faits à Urès.

Leur première visite fut, naturellement, faite au général X..., pour lequel ils éprouvaient une réelle gratitude pour ce qu'il avait fait pour eux.

Puis on se mit en route pour Guaymas, en passant par Hermosillo.

Malgré l'heure matinale choisie pour leur départ, cinq heures du matin, une heure avant le jour, les voyageurs furent accompagnés jusqu'à quatre lieues au moins de la ville d'Urès, par au moins une quarantaine d'officiers de tous grades qui

firent un plaisir de les escorter, et de leur faire, ce que l'on nomme en style militaire, la conduite, et leur prouver ainsi leur sympathie.

Comme dans le précédent trajet, les voyageurs n'étant nullement pressés de se séparer les uns des autres, ils marchèrent lentement et à petites journées.

S'arrêtant le matin, quand la chaleur devenait insupportable, et campant pour la nuit dans les endroits où les surprenait le coucher du soleil.

Ce qui pour eux était d'une médiocre importance, car ils étaient amplement fournis de tentes, de hamacs, de couvertures, de zarapés, etc., etc., enfin tous les objets indispensables pour ne souffrir ni du froid, ni des orages, si fréquents et si terribles dans ces contrées intertropicales.

Leur voyage se continua ainsi dans d'excellentes conditions, jusqu'aux environs d'Hermosillo.

Quant à deux ou trois lieues de cette ville, après avoir passé le carrefour où les deux routes d'Urès et de Sonora se séparent, en bifurquant l'une à droite et l'autre à gauche de la route de Hermosillo, il y eut un incident de peu d'importance en apparence, qui passa même presque inaperçu des voyageurs, mais que cependant nous devons noter.

Au moment où la petite caravane dépassait la route de Sonora, au tournant du chemin, elle vit à une vingtaine de pas devant elle et venant d'Hermosillo, une litière conduite par deux mules richement harnachées et attelées, une devant et l'autre derrière, à la mode sonorienne.

Cette litière était hermétiquement fermée par d'épais rideaux, elle marchait très lentement.

Cinq hommes bien armés et portant le costume mexicain des rancheros du Bajío, marchaient un

« J'ai l'honneur d'annoncer au docteur Mackensie (Morel) que par suite des attaques dirigées par lui, contre ma personne, je désire à l'avenir ne plus avoir de conversation avec lui qu'au sujet de l'illustre malade confié à nos soins.

Signé : BERGMANN. »

Le praticien anglais, flegmatique, comme tous ses compatriotes, ne s'émue guère des communications aigre-douces de son irascible rival et répond sur un ton moins agressif, sinon moins dédaigneux : « Le docteur Mackensie vous accuse réception de votre lettre, mais il avoue ne pas comprendre ce qu'elle pourra changer aux relations existant entre vous et lui, car il ne se souvient pas de vous avoir jamais adressé la parole pour autre chose que pour les soins à donner à l'Empereur. »

Quant au malheureux souverain balloté entre la crainte de la médecine nationale et le désir de complaire à ses compatriotes, il ne sait s'il doit écouter ses terreurs ou son patriotisme et il se résigne à subir concurremment, les traitements les plus fantaisistes, quitte à payer de sa vie sa soumission aux ordonnances de ceux qui s'intitulent modestement, les princes de la Faculté.

Ces querelles de métier qui, dans toute autre occasion, ne seraient qu'amusantes deviennent odieuses dans les circonstances présentes.

Lorsque déjà, sous un futile prétexte de dignité nationale, on a refusé de faire appel à la science des chirurgiens français qui, seuls, de l'avis de tous, possédaient les moyens de sauver l'auguste malade; on n'a pas le droit de troubler sa lente et douloureuse agonie.

Si le docteur Bergmann croit à l'infailibilité de sa méthode, qu'il en donne des preuves; mais, pour Dieu ! qu'il se taise, pour la dignité même de la science.

La santé de Frédéric III. — Il n'a pas paru de bulletin le 5 mai. L'empereur a passé une nuit moins bonne. Son sommeil a été interrompu par suite d'expectorations plus fréquentes. Néanmoins, il n'y a pas de fièvre.

La température du corps était, hier soir, de 38° 3.

Toutefois, sur l'invitation de ses médecins, le malade a gardé le lit, parce qu'il se sent un peu fatigué.

Berlin, 6 mai, s.

L'amélioration continue; l'empereur pourra, dans une huitaine, s'installer à Postdam.

M. de Bismarck et la Paix. — Dans un récent entretien avec des étrangers marquants, M. de Bismarck a déclaré qu'il ne craignait pas la perturbation de la paix dans un prochain avenir, et il a ajouté qu'il était tranquille sur les intentions du tzar, qui ne permettra pas au panslavisme d'influencer sa politique extérieure.

Il a encore dit que le mouvement boulangiste en France était indifférent à l'Allemagne, et qu'il était entièrement étranger aux articles alarmistes de la Gazette de Cologne.

Tirages financiers

VILLE DE PARIS. — Dimanche matin, à dix heures, il a été procédé publiquement, au Palais de l'Industrie, au cinquante-troisième tirage trimestriel des obligations à rembourser pour l'amortissement de l'emprunt contracté par la ville de Paris en 1875.

Le numéro 206,791 gagne 100,000 francs.
Le numéro 291,166 gagne 50,000 francs.
Les trois numéros suivants chacun 10,000 fr.

tallé dans sa famille, où tous les soins lui furent donnés.

Ce fut à Hermsillo que le hasard amena une rencontre entre Joan, le matelot déserteur de la Belle Adèle et le Mayor.

Joan était un bandit qui avait tout à redouter de la justice française; il ne s'était enrôlé avec le capitaine E. Petit que pour échapper aux recherches dirigées contre lui et avec l'intention de déserteur dans le premier port de l'Amérique où toucherait le navire.

Dans sa rencontre fortuite avec Sébastian, celui-ci avait été beaucoup plus explicite avec lui qu'il ne l'avait rapporté au Mayor.

Voyant à quel homme il avait affaire, il ne lui avait rien caché.

Il avait été jusqu'à lui donner un signe de reconnaissance pour que, après avoir déserté, il pût facilement le retrouver.

Ce fut en se présentant chez le père de dona Luz, qui était parfaitement au courant des affaires de son gendre et qui, y trouvant son profit, lui servait à la fois d'espion, de banquier et même d'embaucheur au besoin pour lui recruter des hommes comme il lui en fallait, ce qui n'était pas difficile.

Ce fut donc en se présentant chez cet honorable banquier que Joan fut mis presque aussitôt en rapport avec le Mayor, arrivé depuis quinze jours déjà à Hermsillo.

Le Mayor, surpris de cette rencontre imprévue, à laquelle il était si loin de s'attendre, attachait immédiatement Joan à son service particulier, ce qui fit grand plaisir au matelot qui crut déjà sa fortune faite.

84,101, 363,339 et 288,193.
Les quatre suivants, chacun 5,000 francs : 266,192, 363,578, 476,865 et 262,623.
Les vingt-cinq suivants chacun 1,000 francs : 399,411, 30,734, 486,913, 214,698, 7,956, 86,228, 474,708, 128,931, 237,931, 237,938, 250,162, 261,074, 67,680, 193,143, 311,351, 370,201, 299,111, 251,655, 61,538, 221,964, 22,499, 7,644, 471,975, 54,151, 366,833.

CRÉDIT FONCIER. — TIRAGES

Obligations foncières de 500 francs 3 0/0 1879.
Le numéro 200,785 sera remboursé par 100,000 francs.

Le numéro 575,767 sera remboursé par 100,000 francs.

Le numéro 1,457,014, par 25,000 francs.

Les numéros 131,498 et 1,284,040, chacun par 10,000 francs.

Les numéros 575,533 — 743,466 — 824,659 — 1,282,012 et 1,792,710, chacun par 5,000 francs.

Les 90 numéros ci-après, chacun par 1,000 francs : 7,315 — 299,949 — 488,377 — 822,691 — 1,199,922 — 4,394,045 — 19,729 — 313,568 — 14,337 — 825,504 — 1,203,813 — 1,453,391 — 38,707 — 320,394 — 516,162 — 839,931 — 1,208,671

1,475,569 — 57,854 — 327,380 — 539,535 — 895,604

1,210,768 — 329,058 — 1,486,542 — 63,669 — 542,350 — 895,872 — 359,480 — 1,212,072 — 1,502,581 — 75,713

579,215 899,055 1,217,975 1,519,450

127,652 361,174 593,662 931,337

1,234,764 1,542,458 148,893 385,868

605,786 958,729 1,244,231 1,581,651

154,176 403,346 651,044 976,365

1,301,562 1,681,884 173,603 412,406

715,136 978,134 1,307,396 978,134

1,769,827 1,702,524 191,585 414,091

764,265 4,060,697 1,354,527 1,703,421

218,531 418,278 793,161 1,063,581

1,360,079 1,727,709 264,209 419,926

796,187 1,069,434 1,382,233 1,753,138

289,902 446,896 797,019 1,110,762

1,393,398 1,753,680 297,333 472,720

800,740 1,177,306 1,393,777.

Obligations foncières de 500 francs 3 0/0 (1885)

Le numéro 951,828 sera remboursé par 100,000 francs.

Le numéro 697,694 par 25,000 francs.

Les numéros, 87,876 251,509 397,547 729,517 804,652 et 861,135 chacun par 5,000 francs.

Les 45 numéros ci-après chacun par 1,000 francs :

26,451 226,363 370,720 557,044 752,547

948,358 39,731 230,095 450,702 592,089

767,472 948,745 111,040 250,616 466,542

619,363 828,789 971,673 144,049 281,491

493,176 619,864 835,053 976,007 174,495

286,593 56,682 662,246 857,548 983,574

187,427 300,817 533,393 865,807 876,546

196,304 351,931 534,763 667,670 939,777

196,604 356,006 547,911 676,445 947,692

268 autres numéros ont été, en outre, appelés au remboursement au pair.

Obligations foncières de 500 francs 4 1/2 0/0 (1882)

225 numéros ont été appelés au remboursement au pair.

Obligations foncières de 500 francs 4 0/0 (1882)

432 numéros ont été appelés au remboursement au pair.

Mais le blessé ne se remettait qu'avec une lenteur désespérante.

Les médecins, à bout de science et ne sachant plus quel remède lui administrer, ne trouverent rien de mieux que de lui conseiller de quitter la ville d'Hermsillo où, prétendirent-ils, l'air était encore trop vif pour ses poumons dans l'état où il se trouvait, et ils lui conseillèrent de se rendre à Sonora, où ils étaient certains qu'il se guérirait promptement.

Dona Luz était partie aussitôt pour Sonora afin de tout préparer pour le recevoir; et, le lendemain, le Mayor s'était mis en route à son tour dans sa litière, ce qui amena l'incident dont nous avons parlé plus haut.

— Regardez, Mayor, dit le matelot. La petite troupe passait en ce moment. Le Mayor regarda.

Tout à coup son visage rougit jusqu'aux tempes, les veines de son front se gonflèrent à se rompre, son regard s'anima et lança des éclairs. Ses traits prirent subitement une expression de haine implacable.

Il poussa un rugissement de tigre aux abois et retomba en arrière presque sans connaissance. Ce cri fut entendu par les voyageurs.

Ils tournèrent machinalement la tête. Mais les rideaux de la litière étaient refermés, ils ne virent rien et passèrent sans attacher d'importance au cri sauvage qu'ils avaient entendu.

Derrière eux, les rideaux s'ouvrirent de nouveau et la tête du Mayor reparut, poursuivant d'un regard de vipère les voyageurs qui disparaissaient alors au tournant d'un chemin.

la reprise prochaine des travaux parlementaires, et ce n'est qu'après la séparation des Chambres que le président de la République pourra prendre une décision définitive à ce sujet.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Le Journal du Lot, ne paraîtra pas le jour de l'Ascension.

Arrêté. — Les conseils municipaux des communes du département du Lot sont convoqués pour le dimanche, 20 mai courant, à l'effet de procéder à leur installation et d'élire les maires et les adjoints.

Par arrêté du 3 mai 1888 ont été nommés instituteurs publics :

MM. Bouzerand Paul, à St-Jean-de-Lauro.

Planchon Joseph, à Carnac-Rooffiac.

Ces nominations auront leur effet à partir du 13 de ce mois.

Tabacs. — M. Bouygoes, commis stagiaire de culture à Chambéry, est nommé commis de 7^e classe à Cahors.

Adjudication. — Mercredi 16 mai, il sera procédé à la sous-préfecture de Figeac à l'adjudication au rabais des travaux à exécuter pour la construction de cinq chemins vicinaux situés dans les communes de Cardillac, Gnatrac, R yrevignes, St-Bassou, et St-Félix.

— On écrit de Toulon, le 3 mai :

« Le lancement du *Cécille*, croiseur de premier rang, a eu lieu ce matin, à onze heures, avec un plein succès, dans les ateliers des Forges et Chantiers de la Seyne.

« L'opération s'est effectuée sans appareil, sous la direction de M. l'ingénieur Lagane, constructeur du navire.

« Parmi les personnes présentes, nous avons remarqué le vice-amiral Du Petit-Thouars, préfet maritime, major général; les directeurs et sous-directeurs des constructions navales; l'inspecteur général et un grand nombre d'officiers de tous rangs et de tous grades, venus de Toulon.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fête de l'Ascension. — A l'occasion de la Fête de l'Ascension, les billets aller et retour réduits de 25 % qui seront délivrés à toutes les gares du réseau d'Orléans aux conditions du tarif spécial A. n° 9, pendant les journées des 8, 9, 10 et 11 mai, seront exceptionnellement valables pour le retour jusqu'au dernier train de la journée du lundi 14 mai.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS, DE L'ÉTAT ET DU MIDI

Fêtes de l'Ascension et de la Pentecôte

Excursions aux stations balnéaires des Pyrénées. Arcachon, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Biarritz, Hendaye, Laruns-Eaux-Bonnes, Pierrefitte-Nestalas, (Cauterets), Pau,

— Eh bien ? demanda le matelot avec un sourire goguenard, vous l'avez vue, Mayor. Qu'en pensez-vous ? Ai-je menti à Sébastian ?

— C'est elle ! murmura le Mayor d'une voix creuse, je suis maudit ! Elle n'est pas morte. Oh ! comment a-t-elle pu survivre ?

— Ainsi, j'avais raison ? reprit le matelot impassible.

— Oui, c'est bien elle ! Elle me vole mon enfant, ma pauvre chère petite Vanda ! ajouta-t-il les yeux pleins de larmes. Oh ! reprit-il après un court silence d'une voix convulsive, je veux savoir où elle va, il faut que je la retrouve. Un de nous deux est de trop sur la terre...

— Calmez-vous, Mayor, cette émotion vous fait mal. Dès que je vous aurai conduit à Sonora, je reviendrai ici, je me charge de tout savoir, et si ce n'est à Hermsillo, je m'informerai à Guaymas, à mes anciens camarades de la Belle Adèle, ils me renseigneront, eux.

— Ils ne pourront rien te dire, ils ne la connaissent pas.

— Bah ! il ne faut jurer de rien, j'ai reconnu près d'elle notre ancienne passagère, mademoiselle Denizà; elles causaient toutes deux. Je ne sais pourquoi, je me figure qu'elles vont s'embarquer ensemble à Guaymas pour retourner en France.

— Le crois-tu ?

— Je le suppose. Sans cela, que viendraient-elles faire ici ?

— C'est vrai, murmura le Mayor.

— Je m'informerai, et si je ne découvre pas la vérité, dites que je suis un idiot.

— Ecoute, tu aimes l'argent ? reprit le Mayor.

Dax, et Saint-Jean-de-Luz, Tarif A n° 11.
A l'occasion des Fêtes de l'Ascension et de la Pentecôte, les Billets d'aller et retour réduits de 25 0/0 qui seront délivrés par les gares du réseau d'Orléans, les 7, 8, 9 et 10 Mai pour les stations balnéaires du réseau du Midi désignées au Tarif A n° 11, seront exceptionnellement valables pendant 15 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

Séance du 16 avril 1888

Présidence de M. Combarieu, président

M. le secrétaire général dépose les publications suivantes :

1^o Revue horticole des Bouches-du-Rhône, n° 403-404.

2^o Bulletin de la Société héraldique de France, 7^e volume.

3^o Revue du département du Tarn, 13^e année.

4^o Journal d'hygiène, n° 602-603.

5^o Mémoires de la Société des arts et des sciences, tomes 1, 2, 3 et 4^o.

M. Combarieu, président, lit une lettre de M. Beaune du château de Bistanzac, par Gontaud (Lot-et-Garonne) qui offre à la Société la communication d'un document du XIV^e siècle. C'est un acte d'hommage qui est extrait des archives de la maison de Cadrieu. L'alliance qui fit entrer chez les Ruffin une demoiselle de Cadrieu à la fin du dernier siècle, expliquerait la provenance de ce titre ayant très vraisemblablement appartenu à la maison de la Roque Senezergues dont les Cadrieu héritèrent par alliance.

M. Combarieu donnera dans la prochaine séance une analyse de ce document. La Société décide que cet acte d'hommage paraîtra avec sa traduction dans un des bulletins de la Société.

M. Blanc lit une poésie contre les poètes qui s'intitulent eux-mêmes les décadents. M. Blanc y dénonce avec une grande violence et un heureux choix d'expressions les tendances malsaines de cette école.

M. Laroussilhe donne lecture d'une poésie intitulée : *Ephémérides d'amour*.

Cette lecture a été accueillie par des félicitations et des applaudissements unanimes.

M. Bergougnoux lit un travail fort intéressant sur le château des anglais et les nombreux objets préhistoriques trouvés dans cette grotte. De nombreuses et fort belles gravures, hors texte, accompagnent ce travail qui paraîtra dans un des bulletins de la Société avec les gravures.

La séance est levée à 10 heures.

Le président, Le secrétaire
COMBARIEU ROUGIER

Mystérieuse agression en chemin de fer.

M^{me} Ponsignon, mère du consul de France à Barcelone, partait vendredi dernier de la gare de Cerbère pour Toulouse, par l'express du soir, dans un compartiment de première classe, *dames seules*.

A l'entrée du premier tunnel, la portière s'ouvrit tout à coup et un individu s'introduisit dans le compartiment.

M^{me} Ponsignon, prise de peur, ouvrit la portière opposée et, suivant le marchepied, se réfugia dans le fourgon des postes attendant à la voiture qu'elle venait de quitter.

Avverti par le bouton d'alarme, le chef de train se présenta immédiatement à la portière ouverte, mais l'inconnu était déjà descendu du wagon et, à la faveur de la nuit, s'était enfui dans la montagne.

— Beaucoup, Mayor; mais j'ai surtout un faible irrésistible pour l'or, répondit-il avec un rire narquois.

— C'est bien. Si tu découvres ce qu'elle vient faire ici et où elle va, je te donnerai cent onces.

— D'or ?

— Oui, murmura le Mayor d'une voix presque indistincte.

Et il retomba anéanti au fond de la litière.

— Carai ! s'écria le matelot avec joie, cent onces d'or ! je réussirai, ou je perdrai mon nom.

Mais cet aimable Joan avait compté sans son hôte.

Lorsqu'il revint à Hermsillo les voyageurs avaient depuis deux jours quitté la ville.

Il se rendit sans perdre une seconde à Guaymas, l'avarice lui donnait des ailes.

Mais là une dernière et foudroyante déception l'attendait.

Depuis la veille, la Belle Adèle avait mis sous voiles et avait disparu en haute mer.

Dans le premier moment, Joan fut atterré, mais il reprit presque aussitôt son sang-froid et sa liberté d'esprit.

C'était un garçon d'esprit et rempli de ressources.

Il retourna à Sonora, où il trouva le Mayor presque complètement guéri.

— As-tu réussi ? lui demanda le Mayor aussitôt qu'il l'aperçut.

GUSTAVE AIMARD. (A suivre)

Variétés

Les chiens de guerre. — Les récentes expériences tenues par le ministre de la guerre pour éclaircir la question de savoir si les chiens sont susceptibles de rendre à l'armée des services de quelque importance, ont, comme chacun sait, donné des résultats fort concluants. Il a donc été décidé que les chiens seraient enrôlés, ni plus ni moins que des conscrits, et le bruit court que la gent canine se montre toute fière de cette destination nouvelle.

Les chiens pourraient être employés à ce nouveau service de deux façons distinctes ; soit comme gnetteurs, soit comme combattants, et on n'avait, en adoptant cette innovation, que reproduit une idée vicielle, comme la guerre, c'est-à-dire comme le monde.

Si les premières races qui ont inauguré l'art s'entretenir d'après une méthode scientifique nous avaient laissé des documents sur la stratégie préhistorique, il est hors de doute que nous y verrions figurer les chiens.

Mais nous savons déjà que les Romains entretenaient au Capitole une véritable garnison de chiens de guerre. Quant aux oies elles étaient destinées à leur subsistance.

Seulement, au jour du danger, ce furent les oies qui donnèrent l'alarme pendant que les chiens dormaient.

Depuis cette époque, on promène tous les ans dans les rues de Rome une oie sur un palanquin et un chien crucifié. Les peuples n'oublient pas toujours les services, surtout quand ces services sont rendus par des bêtes.

Les empoisonneurs de la capitale. — C'est toujours dans les temps de crises commerciales et de gêne publique, que l'art de la contrefaçon et de la falsification a été le plus loin.

Cela se comprend : on demande à des moyens illicites les bénéfices que le commerce ne peut réaliser sur les denrées naturelles dont l'écoulement n'est plus suffisant.

On lira avec intérêt l'article suivant publié récemment par le *Pays*.

L'article est écrit sur les statistiques de Paris et pour Paris, mais nos compatriotes se tromperaient s'ils croyaient être absolument indemnes partout ailleurs.

Le 15 du courant, nous avons donné le relevé des opérations du laboratoire municipal de Paris et nous constatons avec effroi combien toutes les falsifications constatées devaient être préjudiciables à la santé publique.

Aujourd'hui, d'après les renseignements que nous avons puisés à des sources certaines, nous pouvons indiquer les substances et produits chimiques qui sont généralement employés par les Borgia qui se font un jeu de détraquer l'estomac des Parisiens.

Le lait permet aux falsificateurs de déployer toute leur ingéniosité.

Sans compter la fraude actuelle qui consiste à allonger par l'addition d'une quantité d'eau qui va parfois jusqu'à la moitié de son volume, on fabrique journellement du « lait artificiel » dans la composition duquel prennent place le sérum du sang, des cervelles d'animaux et des millions de graines oléagineuses.

Le beurre s'obtient d'après les procédés les moins rationnels.

La craie, la fécole de pommes de terre la farine de blé, le lait cuit au feu, le suif de veau, le carbonate et l'acétate de plomb, sont tour à tour employés pour altérer la qualité de ce produit.

Pour donner au beurre la couleur jaune, préférée des amateurs, on se sert de diverses substances végétales qu'on mêle à la crème au moment du barattage.

Le fromage se falsifie avec la fécole de pain, la craie et d'autres ingrédients simulaires.

Pour éloigner les insectes qui attaquent souvent les fromages, les marchands peu scrupuleux n'hésitent pas à les laver avec de l'eau arsenieuse.

Les céréales sont naturellement sujettes à des altérations diverses qui en affaiblissent les qualités ou en changent la nature, au point d'en rendre l'usage très dangereux.

Le blé est grâissé, ce qui lui donne plus d'œil et plus de poids.

Les haricots sont trempés ; on les jette dans un baquet d'eau tiède qui contient de la potasse.

On conçoit sans peine que les haricots ainsi rafraîchis acquièrent un volume double, mais, ce qui est grave, c'est que du jour au lendemain ils éprouvent un commencement de fermentation qui a pour effet d'occasionner de sérieux accidents aux consommateurs.

Les petits pois communs peuvent être vendus comme « primeurs » après avoir subi « une bonne trempée » dans une infusion de vert-de-gris.

Les farines de froment sont falsifiées avec des adjonctions de pommes de terre et d'autres farines de riz, de maïs, d'orge et de seigle.

On y trouve aussi des os moulus, du plâtre, de l'alun, de la craie, des carbonates de magnésie et d'ammoniaque, des sulfates de cuivre, de zinc, et diverses autres substances non moins pernicieuses à la santé publique.

Le sel se falsifie avec du sulfate de chaux, du plâtre cru en poudre, des sels de varech, du grès pulvérisé et du chlorure de potassium.

Entre autres substances malfaisantes, on trouve dans le sel du cuivre, du plomb et de l'arsenic.

Le poivre en grain se fabrique avec des graines de navette recouverte d'une pâte grisâtre dans la composition de laquelle entrent de la farine de seigle, des débris de poivre broyé et des piments écrasés.

Souvent aussi on sophistique le poivre avec de la céréuse !

Les oignons brûlés sont faits avec des rondelles de carottes, de navets et de betteraves.

Le miel se mélange avec de l'amidon, de la pulpe de châtaigne, de la farine de haricots et de la gomme adragante.

Il se vend même du miel à la confection duquel les abeilles n'ont jamais travaillé.

Le sucre contient de la glucose, de la craie, du plâtre, du sable et diverses farines.

La cassonade se corse avec de la terre et du sulfate de potasse.

La truffe, ce précieux cryptogame, n'est pas à l'abri de la fraude. Lorsqu'elle a été atteinte par la gelée, on lui rend son apparence naturelle au moyen d'un enduit terreux, pour en augmenter le poids on introduit dans l'intérieur du tubercule des petits morceaux de plomb.

Le vinaigre est travaillé avec les acides sulfuriques, chlorhydrique, oxalique, nitrique et tartrique.

L'huile d'olive est souvent faite avec de l'huile très commune à laquelle on ajoute du miel et de la graisse de volaille.

Le thé reçoit une quantité considérable de nervures de feuilles de toutes sortes ; celui qui nous arrive sophistiqué de Chine contient en outre une notable adjonction d'excréments de vers à soie.

Le café en poudre se falsifie avec des marrons d'inde, du tan, de la sciure de bois d'acajou et chose horrible ! avec du foie de cheval cuit au four !

La chicorée, qui sert à dénaturer le café, s'obtient également avec de la brique pulvérisée et de l'ocre rouge.

Restent le vin, la bière, le cidre, etc., mais nous n'en finirions pas, si nous voulions mentionner toutes les falsifications qui se commettent journellement.

Dans ses fameuses « Goépes » Alphonse Karr faisait justement remarquer que l'épicier qui empoisonne un consommateur n'est condamné qu'à une modique amende, tandis que le consommateur qui empoisonnerait un épicer serait sûrement condamné à mort.

N'est-ce pas en effet une injustice flagrante ? Nous demandons donc avec instance la révision du Code.

En attendant que l'application d'une loi sévère vienne terroriser ceux qui s'enrichissent en tirant à vue sur nos jours, Parisiens mes frères, prenez votre mal en patience et que Dieu vous garde !!

Le canon pneumatique. — Voici quelques détails sur ce nouvel engin de destruction, d'origine américaine :

Il y a quelques mois, la marine américaine a fait l'essai d'un canon qui paraît réaliser ce que tant d'inventeurs poursuivent depuis longtemps, c'est-à-dire le lancement d'une torpille non plus installée sur une embarcation spéciale, mais sortant d'une pièce d'artillerie et, par conséquent, plus sûre d'atteindre le but.

Les bateaux-torpilleurs ne réussissent pas toujours leurs attaques, ils sont réduits à l'impuissance quand la mer est houleuse ; leur mécanisme est compliqué et fragile. Ces inconvénients disparaissent avec une torpille qui traverse l'air et non pas l'eau et dont la marche peut être réglée comme celle d'un obus.

Le canon expérimenté aux Etats-Unis a été inventé par le lieutenant Zilinski ; il se charge à l'air comprimé ; il peut tirer deux fois par minute ; il envoie à plus d'un mille de distance un projectile de 1 m. 88 de longueur rempli de nitro-gélatine ou de tout autre explosif.

La *Revue maritime*, organe officiel du ministère de la marine, a fait connaître le résultat de cette expérience.

Un garde côtes condamné, le *Silliman*, a été embossé à 1,980 yards du fort Lafayette, près de New-York. Quatre coups de canon ont suffi pour pulvériser le *Silliman*. Un premier coup a ouvert une brèche et fait tomber le grand mât, un deuxième coup a brisé le navire

en deux ; les deux coups suivants ont mutilé ce qui restait d'épave.

Le secrétaire d'Etat pour la marine a adressé ses félicitations à l'inventeur. On est donc en présence d'un engin de destruction très digne d'attention.

Le gouvernement italien, instruit de ces faits, a commandé plusieurs canons Zilinski.

L'Allemagne expérimente aussi cette artillerie nouvelle. Il a été fait des essais à Kiel avec une pièce de 22 mètres 50 de longueur. On tirait à 1,900 mètres sur un vieux navire. Les projectiles étaient chargés de 70 livres de nitro-gélatine. En deux coups, le bâtiment canoné a été détruit.

Causerie médico-dentaire (Suite).

PATHOLOGIE DES DENTS

Les élèves du séminaire des missions étrangères, dont j'ai été longtemps le dentiste, savent qu'ils n'ont plus d'odontalgie à redouter aussitôt après avoir quitté nos climats tempérés, car les missionnaires qui ont séjourné en Orient pendant de nombreuses années y ont rarement perdu des dents et n'y ont jamais éprouvé des douleurs dentaires.

Depuis dix ans, j'ai fréquemment l'occasion d'observer que la nature des maladies des dents des habitants de la Corrèze diffère sensiblement de celles des habitants de quelques départements voisins. Enfin, les personnes de certains autres pays qui avaient eu de fort jolies dents et n'avaient jamais éprouvé d'odontalgie, après un court séjour dans ce département, ont vu leurs dents changer de couleur, se couvrir de tartre et se carier. Il est hors de doute que les calculs salivaires ou tartre se développent plus facilement dans les pays humides et qu'ils sont l'une des principales causes de la carie des dents et de beaucoup de maladies de gencives.

Le tartre est une matière granuleuse qui se dépose sur les dents comme le font les sels de chaux sur les parois d'une chaudière à vapeur. Il ne présente pas d'organisation particulière ; cependant les analyses ont démontré qu'il se compose généralement de phosphate terreux et de matières animales. On en remarque de plusieurs variétés dépendant des conditions sous lesquelles il se dépose. La première, d'une couleur jaune blanchâtre, s'accumule en peu de temps sur les dents en volume considérable. La seconde variété, de consistance beaucoup plus dure que la précédente et d'une couleur presque noire, se dépose en forme d'anneau autour du collet des dents. La troisième variété de tartre, presque blanche, sans grande consistance, s'attache au collet des dents et provoque des ulcérations de gencives ; enfin, une quatrième variété d'un noir verdâtre se dépose d'ordinaire sur les bords antérieurs supérieurs en couche très mince et est fort difficile à enlever.

L'on n'est pas d'accord sur la manière dont se forme le tartre ; pour nous il est le précipité de la réaction chimique qui se passe entre les alcalins de la salive contenus dans la bouche et les vapeurs acides qui se dégagent de l'estomac pendant le travail de la digestion. L'excès de l'un ou de l'autre de ces principes altère plus facilement les gencives ou l'émail des dents.

Le tartre n'est pas seulement une des principales causes de la carie dentaire et de certaines affections de gencives. Lorsque les dents sont recouvertes de cette substance, la bouche offre un aspect dégoûtant et exhale une haleine d'une odeur fétide, ce désagrément devient généralement pernicieux à la santé, car la salive altérée arrive continuellement à l'estomac dans un état de décomposition et de fatigue, ses digestions sont incomplètes, se font mal et l'économie tout entière ressent le contre-coup de la maladie locale.

Dans toute maladie, quelle qu'elle soit, ce qui importe avant tout, ce sont les moyens capables de les prévenir. La nature des affections buccales étant connue ainsi que les conditions qui en favorisent l'apparition, les mesures préventives ont toute chance de succès.

AUDOUARD

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE NATIONALE, Ex-dentiste des grandes communautés religieuses, et institutions du faubourg Saint-Germain à Paris, membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris, chirurgien-dentiste des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze, à Brive, rue du Maréchal Bruno

(A suivre).

THÉÂTRE DE CAHORS

Tournées F. Achard. — Nous sommes à même de donner dès aujourd'hui le nom des principaux artistes qui vont interpréter sur notre scène, le dimanche 13 mai, les *Surprises du divorce* de MM. Bisson et Mars, le succès sans précédent du Théâtre du Vaudeville.

M. F. Achard a pu obtenir du Vaudeville la faveur d'emmeier M. Dieudonné, premier sujet de ce théâtre, et que la Russie a acclamé pendant des années. Il remplira le rôle de Bour-ganeuf, le beau-père, et nous serons heureux d'applaudir cet éminent artiste.

M. Frédéric Achard, du Gymnase, n'a pas besoin d'être présenté à notre public, qui l'accueille chaque année avec une nouvelle faveur. Il remplira le rôle de Henri Duval, le gendre, et nous aurons grand plaisir à le revoir.

Mme Toudouze, que tout Paris a admirée dans *M^{lle} Crénom*, remplira le rôle désopilant de Mme Bonivard. Enfin, M. Ch. Pascal, du Gymnase, qui vient de remporter un succès éclatant dans *Constantin*, de *l'Affaire Clémenceau*, complètera la tête de troupe de la tournée F. Achard.

Ces noms d'élite suffiraient à l'attrait du spectacle qui nous est promis ; ajoutons que M. F. Achard a apporté à cette œuvre nouvelle les soins et le luxe de mise en scène auxquels il nous a habitués.

ÉTUDE

de M^e J. BILLIÈRES, licencié en droit, avoué à Cahors, rue Ste-Claire, n° 52, près le Palais de Justice.

EXTRAIT

D'UNE Demande de séparation de biens

Suivant exploit de M^e Cros, huissier à Castelnau Montratier, en date du cinq mai mil huit cent quatre-vingt-huit, enregistré, la dame Marguerite Proucel, sans profession, épouse du sieur Jean-Antoine Dutil propriétaire, avec lequel elle est domiciliée au lieu de Lautard, commune et canton de Castelnau, et ayant M^e Jules Billières, pour avoué constitué près le tribunal civil de Cahors.

A formé une demande en séparation de biens, contre le sieur Jean-Antoine Dutil son dit mari.

Pour extrait certifié sincère et conforme par l'avoué poursuivant sousigné.

Cahors, le sept mai mil huit cent quatre-vingt-huit.

L'avoué poursuivant, Signé : J. BILLIÈRES.

BOURSE. — Cours du 7 mai 1888.

3 0/0.....	82 40
3 0/0 amortissable (nouveau).....	85 35
4 1/2 0/0 1883.....	105 87
Actions Orléans.....	1,310 00
Actions Lyon.....	1,235 00
Action Panama.....	341 50
Obligations Orléans 3 0/0.....	401 50
Obligations Lombardes.....	291 75
Obligations Saragosse.....	351 00

Le ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR

à l'iodure de Potassium, est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou rebelles : *Ulcères, Tumeurs, Gommés, Exostoses*, ainsi que le *Lymphatisme, la Scrofule* et la *Tuberculose*. Dans toutes les pharmacies. — A Paris, chez J. FERRÉ, Pharmacien, 102, Rue Richelieu, et Successeur de BOYVEAU-LAFFECTEUR.

DEMANDEZ chez tous les LIBRAIRES

et à l'Imprimerie Layton, rue du Lycée (Cahors).

La petite Carte de poche DU LOT

En feuille . 0 fr. 75 | Reliée . . 1 fr. 50

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^e 56, RUE JACOB, A PARIS

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste, à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^e, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; un an, 14 fr.

4^e édition, avec une gravure coloriée chaque numéro. 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; un an, 25 fr. S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

Établissement Hydrothérapique

CHEZ M^{ME} SABATIÉ

CAHORS, 6 — Allées Fénélon, 6 — CAHORS

Bains de toute nature — Hydrothérapie complète chaude et froide. — Étuves. — Chambres pour malades.

Par la sécurité de son installation et sa tenue irréprochable, cet Etablissement entièrement refait à neuf, se recommande tout spécialement aux personnes désireuses du confort et du bien-être.

Toutes les Baignoires sont émaillées.

TARIF :

Douches de toute sorte, à piston, en jet, en pluie, ascendantes, etc., avec friction, ou massage, ensemble.....	1 fr.	Bain simple.....	0 fr. 75
Étuves, avec soins particuliers..	2 fr. 50	Bains médicamenteux.....	1 fr. 50
Bains de vapeur, Sudation, Pommigation, etc.....	2 fr.	Bains sulfureux alcalins, de mer artificiels.....	1 fr. 50
		Barèges, Vichy, de Pennes, etc.	1 fr. 50

On donne des abonnements à prix réduits pour les douches.

GRAND ENTREPOT D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES A. COUDERC

67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. — CAHORS

ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDONNEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRANSAC: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. — OREZZA, 1 fr. 25. — POUQUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER: Noel 0 fr. 40; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY: Lardy 0 fr. 70; Larbeaud 0 fr. 60; Célestins 0 fr. 80; G^{de} grille 0 fr. 80; Hôpital 0 fr. 80; VALS: St-Jean 0 fr. 80; Dominique 0 fr. 80; Précieuse 0 fr. 80; Rigolette 0 fr. 80; Amélie 0 fr. 80; La Perle 0 fr. 70; Victoire 0 fr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles

ELEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN
avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au Dos Rond, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

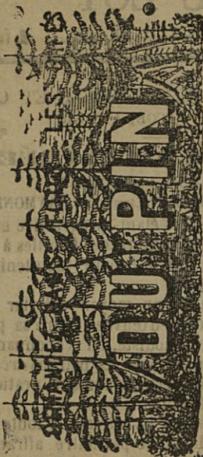
MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

EXPOSITION

CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.



LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES

Ayant obtenu le Grand

MÉDAILLE D'OR

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE

Membre de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants

PERIGUEUX

Il est facile d'imiter: Il est difficile de créer

l'Elixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS

dont les Bourgeois de Sapin font essentiellement

la base.

Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la

GRANDE CHARTREUSE.

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.



RECOMPENSES ET PRIX
MÉDAILLES D'ARGENT, OR
ET DIPLOME D'HONNEUR

PÉRIQUEUR 1880 DIPLOME D'HONNEUR
MÉDAILLE D'OR
GRANDE CHARTREUSE

Tribunal de commerce de Saint-Yrieix

AVIS AUX CRÉANCIERS

Les créanciers de la faillite du sieur Joseph Sauvanet, entrepreneur de travaux publics à St-Germain-les-Belles (Haute-Vienne), sont prévenus qu'ils doivent se présenter en personne ou par fondés de pouvoir, dans le délai de vingt jours, aux syndics de la faillite, et leur remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes qu'ils réclament, si mieux ils n'aiment déposer les dites pièces au greffe du tribunal de St-Yrieix.

La vérification des créances aura lieu en la chambre du conseil du tribunal de première instance de Saint-Yrieix faisant fonction de tribunal de commerce, le samedi neuf juin mil huit cent quatre vingt-huit, à midi.

Maison spéciale d'Accouchement

DIRIGÉE PAR

M^{me} Angèle Raymond Gérardgeorge

Maitresse Sage-Femme

Rue des Augustins, 28, et place Ville-

bourbon, 1, Montauban (T-et-G.)

PREND DES PENSIONNAIRES

Guérison radicale des Maladies de Matrice

ÉTABLISSEMENT THERMAL

VICHY

(Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT (Allier)

SAISON DES BAINS

BAINS DOUCHES de toute espèce pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, de la vessie, gravelle, diabète, goutte, calculs urinaires, etc.

Tous les jours, du 15 Mai au 15 Septembre: Théâtre et Concerts au Casino, — Musique dans le Parc, — Cabinet de lecture, — Salon réservé aux Dames, — Salons de jeux, de conversation, etc.

Trajet direct en chemin de fer

Tous les renseignements sont envoyés gratuitement

Écrire: Administration de la C^o concessionnaire

PARIS, 8, Boulevard Montmartre

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE
DE TOUTES LES
Affections de la Peau
DARTRES, ECZÉMAS,
Psoriasis, Acné, etc.;
des PLAIES et
ULCÈRES VARIQUEUX
considérés comme incurables
par les Princes de la Science

Le Traitement ne dérange
nullement du travail; il est à
la portée des petites bourses,
et, dès le deuxième jour, il pro-
duit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LEMORMAND,
MÉDECIN SPÉCIALISTE
41, rue St-Louis, à MELUN (S.-et-M.).
CONSULTATIONS GRATUITES
par Correspondance

DENTS & DENTIERS

PERFECTIONNÉS GARANTIS

Ayant mérité une mention honorable de l'Académie Nationale, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé.

GUÉRISON des maladies des Dents et des Gencives.

TRAITEMENT spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, métallisations, arifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire!

* AUDOUARD *

Ex-dentiste des grandes communautés religieuses et institutions du faubourg St-Germain, à Paris. Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze

A BRIVE

"POUDRE DENTIFRICE ALCALINE ET ÉLIXIR LEUCODON" Prévenant la Carie et le déchaussement de Dents ordonnée depuis longtemps par un grand nombre de Médecins.

5 fr. la Boîte. — Le Flacon 5 fr.

EXPÉDITION FRANCO CONTRE UN MANDAT-POSTE

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour la commande d'appareils dentaires, de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Le propriétaire-gérant, Layton.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

PONTIÉ

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénélon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance. JACQUES FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Étranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

RHUM

S^T-GEORGES

DANS LES
MEILLEURES MAISONS

En vente au bureau du Journal.

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

CADRE DU LOT

En vente chez tous les Libraires.

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. — 25 c. en plus par la poste.

PARIS
61, Rue de Rennes, 61

LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE

INVENTAIRE RAISONNÉ
Des Sciences, des Lettres et des Arts pour la Fin du XIX^e Siècle

SOUS LA DIRECTION DE
M.M. Berthelot, sénateur, membre de l'Institut; Hartwig Dorenbourg, professeur à l'École des langues orientales; Dr. Y. Hahn, professeur à l'École des chartes; G. Lanson, membre de l'Institut; Dr. Y. Hahn, professeur à l'École polytechnique; C.-A. Laisant, député de la Seine; H. Laurent, examinateur à l'École polytechnique; membre de l'Institut; H. Maritain, chargé de cours à la Sorbonne; E. Muntz, conservateur de l'École nationale des beaux-arts; A. Watez, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.

ACCOMPAGNÉE DE PLUS DE 25,000 ILLUSTRATIONS ET CARTES HORS TEXTE

Livraison spécimen envoyée gratuitement sur demande

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE formera environ 25 volumes gr. in-8° comportant 1,200 pages, qui seront publiés par livraisons hebdomadaires. Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues dès à présent au prix de 500 fr.

Chaque livraison	1 franc
Payables à raison de 10 francs par mois	25 francs

H. LAMIRAULT & C^{ie}
Éditeurs